ONZIÈM... ANNÉE — N° ... 410

On s'abonne au Bureau du Journal; 17, RUE D... PUBLICATION à PA... (16e Arr...), dans les Bureaux de Poste

SAMEDI 17 FÉVRIER 1917

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ÉTRANGER . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO:

FRANCE. . . . . 10 centimes
ÉTRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE: PASSY 16-29

ANNONCES
Agence MURATET & Cie
12, Rue d'Hauteville
Tél. : Bergère 62-65

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ÉTRANGER . . . — 8 fr.

Les abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an ils partent du 1er de chaque mois

LE NUMÉRO:

FRANCE. . . . 10 centimes
ÉTRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

Le concours des Femmes est indispensable au salut de la Patrie

Il faut orienter et former l'activité féminine

Le projet de loi pour la mobilisation civile que le gouvernement soumet aux Chambres laisse les femmes à l'écart. Pour qui est au courant quelque peu du mouvement actuel de l'activité féminine il ne saurait en être autrement. Le gouvernement peut espérer trouver, dès maintenant, parmi les hommes de 16 à 60 ans, la main-d'œuvre et les capacités qui lui manquent encore pour la défense nationale, il serait fort embarrassé pour réquisitionner parmi les femmes du même âge beaucoup de grandes ou de petites utilités.

Depuis trente mois que dure la guerre, à peu près toutes les femmes vraiment capables de « servir » ont trouvé leur emploi.

Il demeure sans doute,, parmi les favorisées du sort, un certain nombre d'embusquées inexcusables, de celles, par exemple, que la prudence familiale a pourvues de quelque science professionnelle « au cas où un jour elles auraient besoin de travailler », des diplômées, infirmières mêmes, ou d'émérites élèves des écoles administratives. Mais la réquisition qui les récupérerait ne ferait de ce côté qu'une maigre récolte dans le flot qu'elle soulèverait.

Il s'est déjà, d'ailleurs, mis en mouvement de lui-même, car dire : toutes les femmes capables de servir, ce n'est pas dire : toutes celles qui voudraient servir.

Des milliers postulent des places, payées ou non, partout où l'on s'inscrit pour l'œuvre de la Défense nationale, ou simplement pour l'entretien de la vie courante, non moins important au salut de la patrie. Et l'on s'étonne d'abord devant le chiffre des demandes et, d'autre part, devant le déficit avoué, crié, maudit partout de la main-d'œuvre de toute sorte, de voir demeurer dans les cartons tant de noms qui représentent une véritable armée de zèles inemployés. A quoi peut tenir cet étrange phénomène ? Il ne s'explique que trop.

L'activité féminine, jusqu'ici restreinte à un petit nombre d'occupations n'en connaît point d'autres, et se jette en masse vers les voies qui naguère lui furent permises et où il ne saurait y avoir place pour la foule des nouvelles venues. Les emplois de bureau, par exemple, sont le rêve de quiconque sait tenir une plume.

Cependant on ne saurait dire sans injustice que, dès qu'un appel se fait pour des tâches inédites, il ne soit pas entendu ; des femmes aujourd'hui se trouvent pour se proposer partout où elles savent que des femmes peuvent être accueillies.

Par malheur, la plupart ne sont bonnes à rien, pas même aux besognes qui frôlaient l'ancien lot féminin. Le pire est qu'elles ne s'en doutent pas et s'indignent de se voir laissées à l'écart. J'ai sous les yeux la protestation d'une candidate « aux écritures ». Elle écrit lisiblement et met l'orthographe. Mais jugez du style : « J'avais compris que chacune ferait selon la disposition de son temps accordée, et puisque les emplois n'y étaient pas détaillés, c'est pourquoi nous nous risquions d'un renseignement, etc... » Même si vous ne deviez pas lui demander de rédiger des lettres, engageriez-vous « aux écritures » quelqu'un qui s'exprime ainsi ?

Faut-il renoncer pourtant à mettre en œuvre tant de bonnes volontés qui s'offrent, tant de bonnes volontés qui, pensons-y bien, correspondent non seulement à un désir de dévouement patriotique, mais presque toujours aussi au besoin d'un gagne-pain. Non certes. Et il faut absolument regretter qu'on n'ait pas pris plus tôt et largement le moyen de les rendre efficaces.

Le pays a besoin du travail des femmes ; les femmes ont besoin de travailler ; mais elles ne savent pas. Le remède est simple : il faut les préparer au travail, il faut les guider et les instruire dans les voies professionnelles.

Depuis près d'un siècle, des économistes éclairés prêchent en faveur d'un élargissement de l'éducation technique des jeunes filles. On n'a pas voulu les entendre pour la raison qui est au fond de toute la misère du travail féminin. C'est que le principe de ce travail n'ayant jamais été franchement accepté, tout ce qui pouvait l'étendre a paru inutile et dangereux. Ce préjugé, si puissamment mis en échec par la guerre, garde encore un pouvoir plus grand qu'on ne pense. On peut en voir les effets là même où il doit être le plus funeste. C'est ainsi qu'un syndicat de métallurgistes, ayant constaté la nécessité d'un accroissement de la main-d'œuvre féminine dans des travaux de sa profession qui demandent un apprentissage, avait songé, dit-il, à créer une école spéciale pour y former des ouvrières. Il y a renoncé parce que, soi-disant, le jeu n'en aurait pas valu la chandelle.

L'éminent académicien, M. Henri Joly, qui relève le fait dans le *Correspondant* approuve cette abstention. Les femmes lui paraissent en général peu aptes à toute étude approfondie ; de plus, il serait mauvais de les encourager à l'exercice de professions qui ne doivent être pour elles que provisoires ; qu'elles soient couturières, modistes, tisseuses, voire fermières, passe ; mais serrurières ou mécaniciennes, non ! Lui-même, pourtant, vient de reconnaître que, pendant au moins vingt ans, la main-d'œuvre féminine restera indispensable à toute l'industrie française.

En bien d'autres endroits que chez les chaudronniers-fondeurs, on a préféré se passer d'ouvriers et d'employés plutôt que de former des femmes à des spécialités qui demanderaient une initiation préalable. Et l'on envisage, dans certaines professions, l'appel aux étrangers plutôt que l'appel aux femmes. Je n'en veux pour preuve que l'industrie hôtelière française où la majeure partie du personnel était naguère cosmopolite ; on ne cesse aujourd'hui de gémir sur la difficulté du recrutement nouveau et l'on se prépare à créer partout des écoles ; mais la place des femmes n'y est pas prévue.

Cependant la lumière commence à se faire en certains endroits sur la nécessité, sur la possibilité d'un enseignement technique immédiat des femmes. Dès le début de la guerre, des féministes aidées par des hommes éclairés, ont donné l'exemple d'initiatives que nos lecteurs connaissent et qui ont abouti à des institutions dès maintenant prospères : je veux parler de l'Ecole commerciale et de l'Ecole de gouvernantes fondées par l'*Association des institutrices diplômées;* de l'*Ecole Rachel,* école de métiers, fondée par Mme Cruppi et M. Léonard Rosenthal ; de l'*Ecole Hôtelière,* de Mlle Valentine Thomson.

D'autres initiatives d'ordre divers naissent tous les jours, nos lecteurs en jugent par notre rubrique de « Carrières Féminines » qui en signale encore aujourd'hui une nouvelle. Et, chose extrêmement significative, il arrive que, dans la métallurgie même, des chefs de plus en plus nombreux jugent dignes du rang d'ouvrières spécialistes celles que M. Henri Joly condamne à jamais aux « tâches divisées qui consistent à répéter un mouvement, toujours le même ». Plusieurs usines ont adjoint, à leurs ateliers de véritables écoles où des ouvrières, choisies parmi la foule des manœuvres engagées, s'initient à des opérations délicates de la fabrication des obus ou de l'outillage dont des hommes étaient d'abord déclarés seuls capables.

La preuve est faite ainsi de toutes parts, chaque jour, que l'activité féminine se prête à toutes les tâches pour lesquelles on prend la peine de la former.

C'est donc un devoir patriotique absolu de n'en rien laisser perdre. Et il semble que, tandis qu'il n'ose encore faire porter ses réquisitions que sur les hommes, le gouvernement devrait au pays de préparer l'utilisation organisée des femmes.

Nous croyons savoir que ce souci ne lui est pas étranger. C'est ainsi qu'il a moralement encouragé les deux institutions similaires qui se sont récemment créées pour inviter les femmes à l'œuvre : l'*Office central de l'Activité féminine* que nous avons présenté longuement ici ; et l'*Association pour l'enrôlement volontaire des Françaises au service de la Patrie.* Ces œuvres ont recueilli des milliers d'inscriptions. Cette tâche de recensement est, pour le moment, tout le programme de la seconde. Quant à l'*Office central,* qui a un service de placement immédiat, il a pu déjà diriger un bon nombre de ses clientes vers les usines et les services militaires qui les lui réclamaient. Mais là, comme à l'Office départemental de placement, comme au bureau central de recrutement militaire, comme à la Compagnie des Omnibus, comme dans toutes les administrations, c'est par mille et mille que les demandes dépassent les offres, tandis qu'il ne peut être répondu à certaines offres, faute de spécialistes pour les postes vacants.

C'est donc une vaste organisation éducative qui s'impose immédiatement. Et l'état actuel des choses indique de lui-même de quelle manière elle pourrait se réaliser le mieux. Il suffirait de la confier aux institutions qui, déjà, détiennent les listes de travailleuses disponibles, et leur donner l'appui des finances et des pouvoirs officiels dans toute la mesure où elles en auraient besoin. Cet avis qui m'est entièrement personnel, je le soumets ici à la fois aux autorités compétentes et aux œuvres que je mets en cause.

Jane MISME.

Notes d'Actualité

Un Effet de la Guerre sur la Toilette Masculine

Il y a quelques jours, les ministres du Ravitaillement et de l'Agriculture, adressaient aux préfets une circulaire dans laquelle ils recommandaient à tous les Français d'économiser le blé, la farine et le pain.

« Tout gaspillage doit être évité, s'écriaient-ils, perdre du pain c'est perdre de l'or », etc., etc. En conséquence les pâtisseries chôment deux jours par semaine et « tous les bons citoyens doivent s'employer, par les conseils et par l'exemple, à supprimer tout gaspillage de blé, de farine et de pain ».

J'imagine que les citoyennes ne sont pas exclues de l'autorisation donnée et voudrais en profiter pour indiquer une économie à faire dans les substances alimentaires ainsi recommandées à notre parcimonie : il s'agit simplement de ne plus amidonner les poignets, les cols et les plastrons de ces Messieurs. Résultats: 1° une économie d'amidon; 2° une économie de combustible; 3° une économie de travail; 4° une économie de linge et une amélioration hygiénique du vêtement masculin.

♣

Je m'explique.

Pour amidonner le linge, il faut employer de l'amidon tiré de la pomme de terre, du riz ou du blé. C'est l'amidon de riz qui est plus fin et par cela même le plus estimé des blanchisseuses. Mais, quelle que soit l'origine de l'amidon il provient toujours d'une denrée rare, ce qui n'est plus à démontrer pour le blé et pour la pomme de terre et qui est vrai aussi pour le riz.

Il nous arrive de nos colonies au moyen de bateaux, or, l'on connaît le prix actuel du fret et les difficultés que rencontre notre marine marchande.

L'amidonnage doit donc être supprimé en temps de guerre, d'autant plus qu'il entraîne une dépense de combustible plus grande que le repassage simple et une dépense de temps plus importante aussi pour la repasseuse.

Enfin, le linge amidonné s'use plus rapidement et les chemises raidies aux cols rigides désagréables en été, protègent mal, en hiver, la partie supérieure du corps.

♣

Notez que la mode à laquelle se soumettent actuellement les hommes, n'a plus aucune raison d'être. On sait que l'usage de la chemise et surtout de la chemise de toile qui remonte à l'antiquité, à ce que prétendent certains auteurs (1), ne s'est un peu plus répandue que vers le XIIe siècle. Mais le prix de la toile était si élevé alors, qu'on mettait la chemise par dessus ses autres vêtements, la quittant le soir pour se coucher nu!!

« Lorsque l'usage prévalut d'en faire un vêtement de dessous, on eut soin, afin de ne pas cacher les chemises entièrement, de ménager dans la cotte des ouvertures par où il était possible de les apercevoir, comme les hommes *laissent encore à découvert leur plastron* ».

Du moment où il est à peu près certain aujourd'hui que tout le monde porte une chemise, l'ouverture qui permet de l'apercevoir devient inutile et même critiquable du moment où elle entraîne une suite de dépenses superflues.

N'est-il pas à supposer d'ailleurs que la petite innovation que nous souhaitons, pourrait bien être suivie ou précédée de beaucoup d'autres. Après s'être rendu compte de la commodité de la blouse militaire, nos soldats de retour à leurs foyers ne reprendront pas volontiers les vêtements compliqués et mal commodes qu'ils portaient avant la guerre, et c'est certainement la chemise amidonnée, si difficile à boutonner, qu'ils abandonneront d'abord.

C'est donc simplement anticiper les événements que de la sacrifier dès à présent et si l'on peut ainsi contribuer, même très modestement, à la défense économique du pays, pourquoi ne pas hâter cette utile réforme?

A. MOLL-WEISS,
Fondatrice de l'Ecole des Mères et de l'Aide Morale.

(1) Bourdeau, Histoire de l'habillement et de la parure.

Rapatriement d'Enfants isolés

La destruction du foyer, la dispersion des familles qui, surprises par l'invasion, fuient devant l'envahisseur est une des pénibles épreuves de cette terrible guerre.

En présence d'une pareille détresse, et dans l'espoir d'adoucir le sort de ces familles si cruellement éprouvées, le Conseil National des Femmes Françaises, sous la préidence de Mme Jules Siegfried, a créé dans le courant de l'hiver 1914, l'Office de Renseignements pour les familles dispersées, qui fonctionne actuellement 27, avenue de l'Opéra, sous le contrôle du Ministère de l'Intérieur.

Cette généreuse initiative a été pleinement récompensée de ses efforts. Le zèle inlassable et le dévouement de ses collaborateurs ont permis à l'Office d'atteindre, de dépasser même les espérances que sa création avait fait concevoir.

Le chiffre des demandes de renseignements n'a cessé d'augmenter chaque jour ; cependant le nombre des familles réunies par les soins de l'Office s'était momentanément trouvé réduit par suite de la suspension, qui a duré pendant l'année 1916, presque entière, des rapatriements de France occupée en France libre

Depuis le mois de décembre dernier, la reprise des transports d'évacués par la Suisse ont apporté à l'Office, en même temps qu'un surcroit de travail, la satisfaction de pouvoir mettre un terme aux angoisses qui depuis deux ans étreignent les membres de nombreuses familles.

Ceux qui avaient été victimes de l'invasion allemande se sont retrouvés enfin après dix-huit mois d'angoisses. Certains d'entre eux ont apporté des nouvelles émanant de personnes restées en régions envahies, nouvelles d'autant plus appréciées qu'elles venaient d'être recueillies quelques semaines auparavant.

Dès l'arrivée des nouveaux convois, le nombre des visites reçues par l'Office s'est considérablement accru ; il a atteint certains jours du mois de décembre le chiffre de 500. Parisiens, réfugiés, permissionnaires des régions envahies, tous anxieux de connaître le sort des leurs, venaient consulter les listes que le Service des Rapatriés tenait à leur disposition.

Ces listes reproduisent intégralement la composition de chaque convoi ; elles sont dressées à Schaffouse et comprennent les noms, prénoms, âge et lieu d'origine des personnes évacuées. L'Office, mis en possession de ces listes 48 heures environ après l'arrivée de chaque convoi, rédige et classe les fiches correspondantes dans un délai de 24 heures. Ces fiches sont complétées quelques jours plus tard par les listes reçues d'Evian (indiquant la direction des convois) et par les enquêtes ouvertes auprès des Préfets et des Maires. Citons en passant et à titre d'exemple, ce soldat permissionnaire qui eut la joie tout dernièrement de voir figurer sur la liste de Schaffouse le nom de sa femme et de ses enfants.

Non seulement le Service des Rapatriés répond quotidiennement aux demandes verbales qui lui sont adressées, mais de nombreuses lettres lui apportent chaque jour de nouvelles demandes de renseignements. L'Office n'étant pas toujours en mesure de satisfaire immédiatement à ces requêtes, poursuit parfois ses recherches pendant de longs mois.

C'est ainsi qu'en septembre dernier, une malheureuse réfugiée de Montigny-en-Gohelle sollicitait le concours de l'Office pour l'aider à retrouver son enfant, un garçonnet de 10 ans, perdu sur une route dans la fuite devant les Prussiens. Aucune trace de cet enfant ne figurait sur les listes anciennes. Tout dernièrement, une personne rapatriée de Montigny-en-Gohelle, le 6 décembre 1916, croyait devoir aviser l'Office du lieu de sa nouvelle résidence et lui demandait, par la même occasion, d'effectuer des recherches, en vue de retrouver, si possible, la mère d'un petit garçon d'une dizaine d'années, recueilli et ramené par ses soins. C'était l'enfant recherché depuis plus de quatre mois.

Cet enfant séparé de sa famille, livré à lui-même, privé des soins et de la tendresse maternelle dont il était entouré jusqu'ici, n'est malheureusement pas le seul.

Ils se comptent par centaines ceux qui, à la veille de la mobilisation étaient partis en vacances chez leurs proches parents dans le nord de la France ; par centaines aussi, les enfants qui étaient en pension ou en nourrice en pays depuis lors envahis. Certains d'entre eux — disons même un grand nombre — sont restés là-bas confiés à la garde de voisins complaisants. La nourrice ou les grands-parents qui en avaient la charge sont morts, minés par les souffrances et par le chagrin. Seuls, les petits restent livrés à l'arbitraire de l'autorité allemande.

Signalons le cas d'un soldat, originaire du Nord, fait d'abord prisonnier, puis interné en Suisse, qui s'est adressé à l'Office en vue d'obtenir le rapatriement de son petit garçon, âgé de 12 ans, recueilli à l'hospice de Douai, après la mort de sa mère et de ses trois frères et sœurs.

C'est dans l'espoir de rendre à ces enfants le soutien matériel et moral dont ils sont dépourvus depuis plus de deux ans, que l'Office a institué, il y a un an environ, le Service de rapatriement des enfants.

Dans le courant de décembre 1915, quelques personnalités féminines de Berlin ont usé de leur influence auprès des autorités allemandes, pour les engager à recevoir et à examiner quelques demandes de rapatriements d'enfants transmises de France libre.

C'est à la suite de cette démarche, inspirée par un louable sentiment d'humanité, que le Service de rapatriement d'enfants a pu être organisé.

Il fonctionne par les soins du Bureau de Recherches pour les Réfugiés Belges et Français, de Lyon, de l'Office de Renseignements, et, avec la précieuse collaboration du Bureau Féministe International de Lausanne et de la Commission des Otages de Bâle. Ces deux derniers bureaux se chargent de transmettre aux autorités allemandes, les dossiers relatif aux rapatriements d'enfants qui sont constitués par les soins de l'Office et du Bureau de Lyon.

Plus de 500 demandes de rapatriements avaient été recueillies depuis janvier dernier sans grand résultat. Seuls, quelques enfants — une cinquantaine environ — rentraient isolément de Belgique et d'Alsace-Lorraine. Aucun d'eux n'était rapatrié des départements envahis. La légitime impatience, le découragement des parents se faisaient chaque jour sentir davantage ; plus d'un perdait tout espoir de voir aboutir enfin les démarches entreprises dix mois auparavant.

Les récents convois, en ramenant plus de 200 enfants réclamés par l'Office et le Bureau, ont ranimé les confiances un instant ébranlées.

Le retour de ces enfants a quelque chose de tragique, quoique la plupart d'entre eux ne semblent pas avoir souffert des privations endurées.

Confiés aux soins d'une personne déléguée par le Bureau des Rapatriés d'Evian, ils arrivent à Paris, gare de Lyon, fatigués, endoloris par le voyage. Certains peuvent à peine marcher. Ils traînent ou portent leur maigre bagage, qui consiste souvent en une valise dont le contenu leur a été généreusement offert à leur passage en Suisse. Chaque enfant est porteur d'une fiche attachée à ses vêtements indiquant ses noms et prénoms et l'adresse des personnes chez qui il doit se rendre.

Après avoir été restaurée à la cantine de la gare, la petite troupe est conduite en voiture à l'Office, où, remise est faite aux parents contre un certificat de décharge. Ceux-ci, prévenus télégraphiquement, accourent au reçu de la dépêche. Parents et enfants s'embrassent en sanglotant, ils ne peuvent plus parler: l'émotion est trop forte. Les souffrances morales endurées avec résignation depuis deux ans, se traduisent par des larmes que l'enfant sèche vite par ses baisers.

Une vive émotion étreint également les collaborateurs et les collaboratrices de l'Office qui sont témoins de ces effusions; ils y trouvent aussi leur plus douce récompense.

Il est à souhaiter que les rapatriements en cours qui semblent devoir se prolonger pendant plusieurs semaines encore amènent le retour au foyer familial de tous les enfants demeurés, jusqu'ici, loin de leurs parents, dans les départements envahis.

Marie-Anne Xavier Léon.

M. Wilson a consacré l'existence d'une politique des Femmes

Il est un peu tard sans doute pour se souvenir du manifeste, pourtant si récent, de M. Wilson, en faveur de la paix, alors que les Etats-Unis sont aujourd'hui presque en guerre eux-mêmes avec l'Allemagne. Mais nous nous devons d'y relever un passage qui, parmi les vastes problèmes que ce document agitait, a passé inaperçu. C'est certainement cependant la première fois que des paroles semblables se seront inscrites dans un document officiel d'intérêt international. Vers la fin de son manifeste, M. Wilson disait :

« Tels sont les principes américains, telle est la politique américaine, les seuls que nous puissions soutenir. Et ce sont déjà les principes et *la politique* de ceux des hommes et *des femmes* qui, dans toutes les parties du monde, regardent en avant ; les principes de toute nation vraiment moderne, de toutes les collectivités humaines qui accueillent la lumière. Ce sont les principes de l'humanité et ils doivent prévaloir.

Il y a désormais, de par le monde, une politique des femmes. M. Wilson vient d'en proclamer la reconnaissance.

Au Parlement

Encore la question du charbon

Nous pouvons bien y revenir, puisque — après la Chambre — le Sénat vient de lui consacrer deux longues séances.

Les débats de la Chambre ne nous ont rien appris que nous ne sachions déjà desc auses de la crise ; quant aux effets, nous les avons tous subis, et ils ont été aggravés encore par la rigueur exceptionnele de la température. Enfin, les mesures prises pour y remédier — tardivement et partiellement — ont été inopérantes, de l'aveu même du ministre des transports et du ravitaillement.

Au Sénat, l'interpellation a pris plus d'ampleur : à des questions plus précises, M. Herriot a répondu avec plus de précision. Malgré cela, il semble évident que pour conjurer la crise du combustible, nous devons surtout compter sur le relèvement de la température qui restreindra considérablement la consommation domestique.

A noter, au cours de la discussion, une question de M. Strauss à laquelle il ne semble pas que le ministre ait répondu : « Pourquoi a-t-on restreint et continue-t-on de restreindre le chauffage par le gaz? » Nous savons que des hommes compétents, entre autres M. Lajarrige, député et conseiller municipal de Paris, ne se lassent pas de démontrer, chiffres en mains, qu'il y a tout avantage, même au point de vue calorique, à distiller la houille au lieu de la brûler dans les grilles et fourneaux, à cause du coke et des sous-produits qu'on en retire.

A noter aussi, cette déclaration de M. Poirson, sénateur de Seine-et-Oise., « mais le point de départ de l'aggravation de la crise, ce sont les paroles imprudentes du ministre, qui disait qu'il y aurait du charbon cet hiver et pas cher! »

Nous ne pouvons pas exiger du ministre actuel — et dans des conditions aussi anormales — de réparer en six semaines les fautes que son prédécesseur a commis ou laisse commettre en six mois, et plus, d'imprévoyance et d'incurie.

Mais de l'auteur d'*Agir* nous voulons des *actes.*

M. C. M.

Guerre à l'Alcool

La décrue de l'Alcool

Un chasseur alpin M. Martin-Duménil, nous communique un document tiré du « Bulletin des armées de la République ». C'est un tableau indiquant la décroissance de l'alcoolisme chez nos alliés anglais, avec le commentaire suivant :

« Le diagramme ci-contre, emprunté au *Times,* montre la décroissance ininterrompue de l'alcoolisme à Londres et dans les quinze plus grandes agglomérations urbaines d'Angleterre depuis les mesures énergiques prises par le gouvernement. Sur une population totale de 12 millions 263.141, il y a eu, dans les neuf premiers mois de 1916, 46.008 condamnations pour ivresse (hommes et femmes) au lieu de 80.091 en 1915 et 106.297 en 1914, pendant les mêmes mois.

La décroissance de l'alcoolisme chez les femmes est également remarquable : 27.589 condamnations pendant les neuf premiers mois de 1914 et 14.316 pendant la même période de 1916.

En Russie, la suppression de l'alcool, réalisée dès le début de la guerre, a donné des résultats merveilleux. Toutes les enquêtes locales, tant dans les villes que dans les campagnes, s'accordent à constater l'extrême amélioration de la santé publique et la productivité très

augmentée de la main-d'œuvre chez tous les travailleurs russes.

De minutieuses enquêtes ont d'ailleurs établi que cette augmentation n'était pas due à la majoration des salaires ou des gains du petit commerce sensiblement proportionnels à celle de la cherté de la vie, mais bien à la seule suppression de l'alcool.

M. Martin-Duménil souligne avec raison le contraste que le succès de nos alliés, forme avec les hésitations de notre gouvernement. Ne semble-t-il pas en effet se critiquer lui-même en offrant un tel sujet de réflexion aux lecteurs d'un organe officiel.

L'ALARME

Nous prions nos abonnés membres de « L'Alarme », de vouloir bien adresser directement au siège social, 45, rue Jacob, le renouvellement de leur cotisation.

A L'ETRANGER

EN POLOGNE

A l'Université de Varsovie, 1.727 étudiants ont pris leurs inscriptions cette année. Dans ce nombre, 149 étudiantes se répartissent, dans les diverses facultés, de la façon suivante : 11 femmes au Droit (sur 534 étudiants), 55 femmes à la médecine (sur 800 étudiants), 83 femmes à la philosophie (sur 393 étudiants). En outre à l'Ecole de pharmacie on compte 10 femmes sur 105 élèves.

L'organisation allemande a créé un nouveau service assurant les soins médicaux et les médicaments aux étudiants des deux sexes, à raison d'un versement de 4 marks (5 k.) lors de leur inscription.

EN HOLLANDE

Le Parlement des Pays-Bas aurait voté, en première lecture, un projet de loi qui reconnait aux femmes l'éligibilité. Si cette disposition obtient le vote de la première Chambre et des Etats généraux du Royaume, puis la sanction royale, on verra ce spectacle bizarre et illogique de femmes députées élues par des hommes. Mais nous comptons sur l'activité des Sociétés suffragistes de Hollande, pour arriver à un succès plus complet, ce fait est déjà un premier acheminement vers le but qu'elles se proposent.

ETATS-UNIS

Le « Woman's Journal » fête son 47e anniversaire par un développement considérable de son format. A cette occasion, il conte à ses lecteurs les diverses phases de son existence. Lors de sa fondation, il n'était pas encore question des droits de la femme. Lucy Stone qui succéda à Mrs. Divermore dans la direction de « Woman's Journal », aidée de son mari Henry B. Blackwell, osa parler la première, en Amérique de revendications féminines. Aujourd'hui, à l'aube de 1917, une femme a été élue au Congrès, et dans 12 états, les femmes ont pris part aux élections nationales. C'est en quelques années seulement que le mouvement a pris une subite importance et ces résultats permettent d'attendre de l'avenir la réalisation de tous les espoirs du « Woman's Journal ».

Le Président Wilson a obtenu lors de son élection, le vote de toutes les femmes : c'est qu'il avait toujours soutenu leur mouvement, qu'il avait été un défenseur ardent de l'amendement fédéral. C'est sur son passé qu'elles ont pu fonder des espérances que nous partageons.

L'œuvre de Lucy Stone est continuée avec la même ardeur par sa fille Alice Stone Blackwell, directrice actuelle de « Woman's Journal ».

« La Française » adresse ici à son grand confrère ainé d'Amérique ses félicitations et ses vœux d'anniverse.

Carrières Féminines

Nous publions sous cette rubrique tous les renseignements pratiques relatifs au travail professionnel des femmes.

UNE ECOLE DE COMMISES DE PERCEPTION

Le journal *La Situation*, organe des percepteurs, qui se publie à Clermont-Ferrand, vient de prendre l'heureuse initiative de la création d'une « Ecole de Commises de Perception ».

Cette école sera dirigée par un professeur de l'Université, qui a bien voulu se charger de perfectionner les études des femmes (veuves pour la plupart) et des jeunes filles qui ont déjà préparé et passé certains examens, comme celui des P. T. T. Elles suivront des cours spéciaux de comptabilité, de droit financier et administratif, en même temps qu'elles prendront des leçons d'écritures (ronde, bâtarde, gothique, chiffrage, etc.) et de sténo-dactylographie.

Enfin elles auront accès dans des bureaux de percepteurs où elles apprendront la pratique du métier, de façon à devenir des auxiliaires d'élite des percepteurs qui, à l'heure actuelle, ne peuvent plus trouver de commis.

Les fondateurs de l'Ecole comptent placer dans six mois leurs premières élèves.

S'adresser, pour les inscriptions, à M. Angel Force, 18 rue Victor-Hugo, à Clermont-Ferrand.

LES DAMES DES TELEPHONES

Emus par des réclamations nombreuses adressées par les abonnés à l'administration, l'Association générale des P.T.T. a organisé une réunion, 49, rue de Bretagne, à laquelle assistaient quelques centaines de dames employées au téléphone. Messieurs Tintignac, secrétaire général et Pinette, membre du conseil, à l'aide d'une étude documentée établirent les causes du mauvais fonctionnement des réseaux et apportèrent la certitude de la bonne volonté du personnel.

ECOLE FRANÇAISE D'INFIRMIERES ET D'AMBULANCIERES

L'Ecole française d'infirmières et d'ambulancières, 49, rue Saint-André-des-Arts, organise tous les jours discours et conférences. A côté de cet enseignement théorique, l'apprentissage comprend des leçons pratiques et une école de massage. Les élèves et étudiants sont invités à assister aux consultations du Dispensaire de Psychologie et de rééducation motrice, qui fait partie de l'Ecole.

LA MAIN-D'ŒUVRE HOTELIERE

Une grave crise de main-d'œuvre atteint l'industrie hôtelière. Nous avons déjà signalé les initiatives qui tentent d'y remédier, en particulier, celle de la Ville de Grenoble qui organise une école d'industrie hôtelière. Mais c'est surtout parmi le personnel de bureau appelé à devenir dirigeant, que le recrutement se fait difficilement.

Il nous semble que le plus fréquent emploi des femmes dans ces fonctions, apporterait le meilleur remède à la crise. Un salaire devenu suffisamment rémunérateur, — puisqu'il est question de l'élever à un tarif raisonnable — les engagera certainement à suivre cette voie nouvelle, et permettra à la France de lutter contre l'intrusion étrangère qui envahissait l'industrie hôtelière avant la guerre.

UNE ECOLE DE MEDECINE POUR LES FEMMES

Un comité formé en Egypte, vient de décider la création, au Caire, d'une Ecole de médecine pour les femmes. Les mœurs musulmanes qui interdisent à une femme la vue d'un docteur parce qu'il est un homme, les laissaient, jusqu'ici, livrées, lorsqu'elles étaient malades à des mains inexpérimentées, on ne permettaient que des soins incomplets. Cette initiative nous semble donc du plus haut intérêt et répond enfin à une nécessité de la vie civilisée.

LES SAGES FEMMES A MADAGASCAR

Un décret du Conseil supérieur des colonies a modifié la réglementation des professions de sages-femmes et de médecins indigènes, afin d'obtenir que le corps des praticiens formés à l'école de Tananarive, présente plus ,ile garantie que par le passé, et puisse rendre à la colonie des services plus en rapport avec les sacrifices consentis par elle.

QUESTIONS DE SALAIRES

Le Comité de salaires de la Seine vient d'abaisser les salaires des ouvrières travaillant à domicile dans la spécialité des casquettes, bérets et coiffes, dans les proportions suivantes : Travail à la machine, 0 fr. 45 ou lieu de 0 fr. 70. Garnisseuses : 0 fr. 40 au lieu de 0 fr. 45. Cette mesure se passe de commentaires au moment où la vie renchérit et où la crise du chauffage complique le problème de toutes les ménagères.

D'autr part, le Syndicat des forces motrices et industries électriques du département de la Seine, a adressé au Préfet de la Seine et au Conseil municipal diverses revendications. Ces revendications portent en partie sur la question des salaires féminins. Elles n'ont pas encore été examinées.

CHEFS D'ORCHESTRE

En signalant dernièrement l'accession de Mlle Hélène de Callias, aux fonctions de chef d'orchestre, nous avons pu laisser croire qu'elle était la première femme admise à ce rôle. Or, l'orchestre même qui lui est confié avait été dirigé dès sa création par Mme Combecave; celle-ci s'y était fait remarquer par son talent et par son dévouement à l'Union des femmes compositeurs et professeurs de musique de laquelle dépendait l'orchestre.

Nous serons reconnaissantes à nos lecteurs et à nos lectrices des renseignements qu'ils voudront bien nous faire parvenir pour cette rubrique.

Chronique des Œuvres et Institutions

PRO PATRIA

La ligue « Pro Patria » annonce à ses membres par une circulaire, que la « Ligue nationale antigermanique », la première ligue créée pour lutter contre l'intrusion allemande, lui a proposé une alliance, et qu'elle l'a acceptée. La Ligue nationale antigermanique a pour président M. Blin, le grand industriel fournisseur de moteurs d'aviation pour les armées françaises et anglaises.

ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

L'inauguration de l'Ecole d'Enseignement technique féminin, 20, rue Pergolèse, dont nous avons annoncé la création, vint d'avoir lieu. M. Legonez, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, membre de la Chambre de Commerce, M. Dumont, ancien Président de la Société des Ingénieurs civils ont exposé l'utilité que présente cette organisation nouvelle, et dit que la voie ainsi ouverte aux femmes convient particulièrement à leurs aptitudes.

L'AIDE MORALE

« L'Aide Morale » donnera des séances dimanche 18 février, à 4 heures, dans le 5e, Institut des Sourds et Muets et à 2 h. 1/2, dans le 6e, salle des examens de la mairie, dans la salle des fêtes des mairies du 12e et du 20e et dans celle de la mairie d'Issy-les-Moulineaux.

effet se critiquer lui-même en offrant un ancien Président de la Société des Ingénieurs civils ont exposé l'utilité que présente cette organisation nouvelle, et dit que la voie ainsi ouverte aux femmes convient particulièrement à leurs aptitudes.

BULLETIN des Sociétés Féministes

Collège Libre des Sciences Sociales

Mardi, 27 février, à 4 h. 1/2, 28, rue Serpente, la conférence annoncée de Mlle Valentine Thomson, sur « Les Femmes dans la littératur » sera remplacée, Mlle Thomson étant souffrante, par « La pouponnière à l'usine », de Mme la doctoresse Mulon.

La part des Féministes dans l'Œuvre de Guerre

A Madame Rossolin
En souvenir. du délicieux accueil
Ce sonnet est très respectueusement dédié

C'est ainsi que dans le *Bochophobe*, journal des tranchées, Mme Rossolin « statuaire et marraine de poilus », reçoit le remerciement de ce qu'on admire en elle :

La bonté voisinant humblement avec l'art

Quel hommage pouvait toucher davantage l'artiste bien connue, dans les milieux philanthropiques, qui fut une des créatrices des Ligues de bonté et dont l'active charité se déploie aujourd'hui auprès des enfants d'artistes mobilisés à qui elle offre chaque année, un arbre de Noël et auprès des poilus du front.

COURRIER DES LECTEURS

Mme L. F. (Oran). — Bien vifs remerciements pour votre intéressant envoi et félicitations pour votre si méritoire et intelligente activité. Nous avons lu avec plaisir « Le Poilu Réunionnais ». C'est de bonne besogne pour la France que vous faites partout où vous passez. Il reste quelque obscurité dans cette question de décret. Nous nous renseignons et dès que nous serons fixés, ce qui ne saurait tarder, l'article paraitra. Nos grandes amitiés.

Mme D. (Versailles). — Vous ne vous êtes pas trompée, Madame, et « La Française » a été heureuse que vous la chargiez de transmettre votre don. Nous vous remercions de votre communication sur le procédé de couchage des bébés au familistère de Guise. Nous le ferons connaître à nos lecteurs et signalerons votre offre d'adresser le numéro de la revue « L'Enfant » contenant des renseignements plus détaillés à ceux qui le désireraient.

Docteur P... (Saumur). — Tous nos remerciements pour votre active propagande et pour vos encouragements précieux.

M. X. (Chambly). — Nos bien vifs remerciements pour l'utile et intéressante communication que vous nous adressez.

Pro Patria. — Regrets de n'avoir pu annoncer l'Assemblée générale; les communiqués doivent nous arriver au plus tard le mardi matin; regrets aussi d'avoir été retenues ailleurs à la même heure.

NOUS AVONS REÇU :

Pour le budget :

De Mlle Houssaye : 1 fr.; de Mme Loppe pour le premier semestre 1917 : 100 fr.; du Dr B. : 100 fr.; de Mme Delbende : 2 fr.; de Mme Rossolin : 50 fr.; de Mme de Witt-Schlumberger (oct. nov. déc. 1916); 250 fr.; de Mme Claude Roger Marx: 20 fr.; de M. Henri Bernay : 44 fr. ; de Mme Bogelot : 10 fr.; de Mlle Mayer : 4 fr.; de Mme Legrelle de Ferrer : 4 fr. ; du Dr Lobit : 2 fr. ; de l'Union fraternelle des Femmes : 30 francs.

Abonnements de propagande :

Nous prions les abonnés qui nous font parvenir le montant de l'abonnement d'un nouvel abonné de spécifier si c'est un **abonnement de propagande payé par eux.** Ou bien si c'est seulement un abonnement amené grâce à leur propagande. Cette distinction qui ne change rien pour la prime, nous est nécessaire pour l'accusé de réception ici et pour d'établissement des fiches et des bandes. Ces renseignements nous manquant aujourd'hui,nous prions d'excuser les omissions que nous pourrions faire et de les rectifier.

Par Mlle Fleuriot, 1 abt. : 8 fr.; par Mlle Foreans, 1 abt : 6 fr.; par Mme Armfield, 1 abt: 6 fr.; par M. Lionel-Marie: 9 abts: 54 francs, par Mlle C. Descroix, 1 abt: 6 fr.; par Mlle Demolin, 1 abt: 6 fr.; par Mme Réaud, 1 abt: 6 fr.; par Mme Beaujan, 1 abt: 6 fr.; par Mlle Beaugé, 1 abt: 6 fr.; par Mme de Schlumberger, 12 abts : 76 fr.; par Mme Pellissier, 1 abt: 6 fr.

LIVRES NOUVEAUX

Dans la mêlée, par le Dr Lobit. Quatre sonnets patriotiques dont trois sont consacrés au dévouement et à l'héroïsme féminin.

En mission secrète, par Celui qui a diné avec le Kaiser, traduit de l'anglais, par Marc Hélys, Librairie académique Perrin et Cie. Prix : 3 fr. 50.

Le devoir de l'Amérique en face de la guerre, par Théodore Roosevelt. Librairie académique Perrin et Cie. Prix : 3 fr. 50.

Histoire d'une âme, par Auguste Bailly. Librairie Plon. Prix : 3 fr. 50.

L'Homme qui n'a plus de patrie, par Edward Everett Hale. Traduit de l'américain, par André Lesourd, Librairie Plon. Prix : 1 franc.

CAUSERIE FINANCIERE

Cette semaine, la bourse a été complètement nulle au double point de vue des échanges et des différences de cours. Notre causerie financière d'il y a huit jours pourrait donc figurer à cette même place sans y changer un « iota ».

Nous avons pensé dans ces conditions, qu'il était préférable pour nos lecteurs et clients de transformer notre causerie habituelle en conseils de placement. Notre théorie en matière financière est que le Capital faisant partie du patrimoine familial doit apporter sa quote-part de bien-être au même titre que les enfants qui remettent leurs gages à leurs parents. Partant de ce principe, tout capital ou fragment de capital doit porter intérêts pendant tout le temps qu'il n'est pas strictement indispensable. Il faut donc trouver des placements appropriés à l'importance des capitaux à placer et en obtenir un taux rémunérateur, malgré un remboursement prévu à une époque fixe assez rapprochée.

Ce sont ces divers placements que nous allons exposer au lecteur.

Le capitaliste qui possède des disponibilités qui lui seront indispensables à une époque fixe de trois, six mois, ou un an, trouvera dans les Bons de la Défense Nationale, le placement idéal car il bénéficiera de l'intérêt de 4 ou 5 0/0, suivant l'échéance, au moment de la souscription et la somme dont il aura besoin à une époque fixe lui sera remboursée sans nul doute.

Pour les personnes disposant de capitaux qui leur seront nécessaires dans un délai indéterminé mais n'excédant pas un an, nous conseillons l'achat de la Rente Française 5 0/0. Au cours actuel 88 50 il nous parait impossible qu'une réaction puisse se produire, par contre le moindre événement politique ou militaire favorable aux Alliés, pourrait provoquer une hausse de cinq à six francs.

Dans les causeries ultérieures, nous traiterons :

1° Du prêt des titres de pays neutres à l'Etat.

2° Des avances de fonds aux usines de guerre, rapportant 10 0/0 du montant des sommes versées, soit 1,25 par mois, remboursement du capital en dix mois par 5° à partir du 6° mois.

BANQUE A. LEVEQUE ET Cie
1, rue de la Banque, Paris

La banque répond gracieusement à toute demande de renseignements de nos abonnés.

PETITES ANNONCES

Défaut de prononciation (zézaiement etc.), rapidement corrigés par Mme Co[illegible]lis, professeur spécialiste, officier d'académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris, 28, rue Vauquelin, Paris.

Maisons Recommandées

ALIMENTATION
pour Régime Diététique

FARINEUX MALTES et DIASTASES
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES
Maison Bignon-Pariani. — Fondée en [illegible]
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 269-64

Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves alimentaires
Colis militaires francs pour le front

Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIERE FANTA non alcoolique
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
6, rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 1[illegible]

HORS-D'ŒUVRE

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). Téléph. : Central 47-58.

Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thé — Maté
Varié de Hors-d'Œuvres

Livraisons Paris. — Expéditions. Province

La gérante : Jane MISME

Imprimerie F. CONTY, 11, rue Molière

ECOLE ROY

7 Rue Lagrange PARIS (5e) **7**

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme **FRANCO**

Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce, aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie. Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance

PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

FEUILLETON DE « *LA FRANÇAISE* »

LE FÉMINISME DANS LE MONDE

M. Paul Clouarec, dont nos lecteurs connaissent le dévouement constant aux grandes causes sociales, a fait au Parthénon une conférence intitulée : « Féminisme d'après-guerre ».

S'adressant aux femmes du monde, il leur expose courageusement, avec clarté et finesse, leur devoir d'aujourd'hui et de demain.

Et c'est ici, Mesdames, que je réclame votre indulgence pour ce que je vais avoir à vous dire.

Je suis convaincu que si vous rentrez en vous-mêmes, vous conviendrez que la vie que vous avez menée jusqu'à la guerre, n'a point satisfait votre idéal, qu'elle ne vous a pas donné la somme de joie sociale que vous en attendiez.

Avez-vous trouvé que le monde vous faisait la place que vous auriez souhaitée? N'avez-vous pas trouvé que les choses futiles où vous reléguait le plus souvent notre société telle qu'elle est faite, vous laissait un vide où s'engloutissaient vos jours ? Je n'en veux pour preuve que ce besoin de réunions intellectuelles qui a dominé toutes les femmes dans ces dernières années, que ces conférences mêmes du Parthénon.

Souvenez-vous des salons sans hommes où vous vous rencontriez aux thés de 5 heures. Souvenez-nous des dîners mondains où les sexes se séparent au fumoir et au salon comme s'ils avaient hâte de se fuir. Et si vous aviez habité la province, je vous dirais souvenez-vous de l'arrêt complet de la vie mondaine, des coteries qui se boudent l'une l'autre. Est-ce que tout cela ne vous montre pas qu'il y a quelque chose de faussé dans les rouages de notre vie sociale ? Même aujourd'hui où nous proclamons l'union sacrée, êtes-vous sûres qu'elle existe dans les cœurs ? Me croiriez-vous si je vous disais qu'en certaines provinces, peut-être aussi à Paris, des dévouements parallèles n'arrivent pas à se concerter, que l'on trouve face à face, de chaque côté d'une rue, des œuvres similaires dans lesquelles un égal dévouement, une égale charité, n'arrivent pas à vaincre les préjugés qui séparent des femmes également dignes d'admiration et de respect.

Là, Mesdames, est la cause essentielle de ce je ne sais quoi de terne qui paralyse notre vie mondaine, je dirai plus : notre vie nationale.

C'est là, la grande tâche de demain, celle à laquelle je voudrais vous convier: faire revivre la paix sociale. Oh ! je ne vous demande pas de vous jeter dans l'arène politique, bien au contraire; c'est chez vous, tout autour de vous que peut s'exercer le mieux votre influence bienfaisante. Au lieu de l'esprit de coterie, arborez fièrement l'esprit d'union; au lieu de tourner le dos à l'évolution du monde, regardez-la en face; ne vous en effrayez pas, ne boudez pas la force des choses.

Croyez-vous que les hommes, qui ont tout sacrifié à l'amour de la liberté, vont en perdre le culte en rentrant dans leurs foyers; croyez-vous qu'ils oublieront la vie fraternelle des tranchées sous l'uniforme égalitaire, croyez-vous qu'ils ne sentiront pas qu'ils sont décidément citoyens, croyez-vous qu'ils ne réclameront pas comme une conséquence naturelle, un nouveau pas vers la justice sociale ?

Alors vous, femmes du monde, croyez-vous qu'il vous suffira de rappeler votre charité si demain, votre attitude a changé au point qu'ils puissent vous dire : « Nous ne sommes donc plus des frères ? Alors à quoi tendait votre bonté ? Pensiez-vous nous acheter »

Que pourrez-vous leur répondre s'ils vous voient indifférentes ou même hostiles à la vie moderne ? reprises par toutes les petitesses de la vie d'hier?

Avez-vous intérêt à produire cette impression?

Mais je m'en veux de vous parler ici d'intérêt, alors que je fais appel à votre cœur. Ne sentez-vous pas qu'une telle impression ne doit pas être ?

Et alors, ne voyez-vous pas qu'il est nécessaire de renouer des liens sociaux qui s'étaient relâchés? Seules, mesdames, vous pouvez le faire, c'est à vous seules qu'il est possible de nous faire demain une société mondaine, dégagée de tous les préjugés qui l'étouffent, à vous seules qu'il est possible de refaire un idiome commun à tous les hommes. Un tel but dans la vie n'a-t-il pas de quoi vous séduire ? Ne le trouvez-vous pas meilleur que l'égoïsme et la vanité ?

Qu'y a-t-il là qui puisse vous effrayer? L'immensité de la tâche? Qu'est l'immensité devant une volonté de femme ?

Mais comment ? direz-vous. Que devons-nous faire? Vous rappeler sans cesse que vous êtes la conscience de l'homme; honorer le travail chez l'homme et chez la femme, mépriser la paresse; montrer chaque jour que vous préférez le caractère au savoir-faire, que vous placez la noblesse du cœur plus haut que l'art de parvenir, la droiture et la bonté plus haut que le luxe d'argent, l'honneur plus haut que le succès; haïr l'injustice et flétrir l'intrigue, sentir en vous l'écho de tout ce qui est humain, de tout ce qui vous entoure.

Vous intéresser à la vie contemporaine plus qu'au mirage d'un passé qu'on ne réussit à vous faire admirer qu'en vous en cachant la réalité.

Ah, comme le dit Edgar Quinet, si vous pouviez soulever le voile qui cache la vie secrète du passé comme vous prendriez en horreur ce dont vous vous constituez les défenseurs ! C'est à peine si le latin me permettrait de soulever un coin de ce voile, mais sans aller si loin, rappelez-vous la condition misérable de la femme devant le droit, il y a seulement peu d'années, relisez le livre émouvant que Michelet a consacré à la femme et qui nous paraît aujourd'hui si exagéré sur certains points, alors qu'il n'était que strictement fidèle. A quoi donc devez-vous ces améliorations qui nous paraissent presque incroyables et qui se sont accomplies depuis un demi siècle, si ce n'est à l'épanouissement des idées de liberté, d'égalité, de fraternité ? Et cependant que de choses il reste à faire pour vous assurer la dignité de la vie dans le respect de vos droits, dans l'égalité morale vis-à-vis de vos frères ou de vos maris.

Vous craignez pour la paix du foyer ? Celle que nous montre l'histoire est-elle donc si merveilleuse ? Et pensez-vous que l'union de deux intelligences égales, de deux âmes libres doive vous réserver moins de bonheur que votre soumission proclamée mais plus ou moins sincère.

Croyez-moi, les jeunes hommes d'aujourd'hui, demandent des compagnes et non des inférieures ; pour leur plaire, élevez vos âmes et votre esprit, élargissez vos horizons. Devant ce grand cataclysme qu'est la guerre actuelle, ne sentez-vous pas que les anciens moules de la Société sont définitivement brisés, qu'il nous faut une autre vie, à la fois plus humaine et plus nationale ? Ne sentez-vous pas qu'il faut tuer les préjugés les plus tenaces et resserrer les liens qui unissent tous les Français.

Si, demain, les femmes françaises ne savent pas être de leur pays et de leur temps, elles consommeront le divorce de l'esprit de la Société mondaine et de l'esprit du peuple, elles feront de cette Société mondaine un clan de blasés vivant sans joie, étrangers dans leur propre pays.

Elles pourront créer une illusion passagère en poussant au pinacle les hommes qui continueront à épouser leurs préjugés par snobisme ou courtisanerie, elles n'arrêteront pas le monde en marche. Elles creuseront entre l'esprit de l'homme et l'esprit de la femme un fossé où s'embourbera notre patrie, laissant à d'autres nations plus heureuses, le soin de tenir le flambeau de la Civilisation qu'elles auront laissé choir. Bientôt, si l'on n'y prenait garde, « écrivait déjà Michelet, ce ne serait plus deux sexes, mais deux peuples ».

Loin de moi la pensée de vous conseiller de perdre cette grâce légère qui est le charme de la Société française : il n'est pas besoin d'être pédant comme un Allemand ou vulgaire comme une Allemande, pour penser solidement ; mais que cette légèreté n'empêche pas vos âmes de vibrer aux idées généreuses, d'être sans cesse tendues vers la beauté morale ! Alors, la solution des problèmes qui s'imposent à votre attention se présentera d'elle-même.

Prenons, si vous le voulez, quelques exemples pratiques : vous voulez chasser la misère, aider les mutilés ou les femmes à se refaire une vie le plus tôt possible? Mettez à la mode tout ce qui est français achetez des objets français. Le jour où votre esprit sera tendu vers ce devoir national, vous trouverez naturellement, sans effort, que ce qui est national est supérieur à ce que vous admiriez par snobisme étranger. Et si ce n'est pas réellement mieux, cela le deviendra sous l'action fécondante de votre sympathie.

La France est le plus beau pays du monde. Dans vos voyages, mettez-le à la mode et que votre volonté s'applique à combler les lacunes de son organisation touristique. Il n'y faut que de la volonté.

Dans un autre ordre d'idées, considérez ces deux grands problèmes qui s'imposent à notre attention; l'alcoolisme et la dépopulation.

L'alcoolisme n'est pas un vice moderne et voici des siècles que les moralistes le combattent; comment ne le haïssez-vous pas cet alcoolisme qui engendre la criminalité, la folie, le rachitisme des enfants ?

Ce vice n'est, direz-vous, que bien rarement un vice féminin, mais l'avez-vous combattu avec assez d'énergie ? Avez-vous témoigné assez de mépris, assez d'aversion pour ceux qui s'en rendent coupables? Avez-vous agi sur les hommes qui pouvaient pour les forcer à chercher le remède, avez-vous appliqué ce remède, lorsque vous le pouviez vous-mêmes? L'alcoolisme ne peut être vaincu sans l'intervention des lois, avez-vous suffisamment préparé les mœurs qui font les lois ? C'est vous qui faites les mœurs. Que faut-il ? Susciter partout l'horreur du vice et créer partout le remède : la maison propre et avenante, le cercle ouvier ou paysan où les hommes puissent satisfaire ce besoin de sociabilité qui fait partie de la nature. Créez la mode en haut, elle se répandra de proche en proche, mais, pas de créations tendancieuses où l'homme n'acquière de bien-être qu'en sacrifiant une parcelle de sa dignité ou de sa liberté! Pas de joug qui suscite l'hypocrisie! Faites le bien pour sa beauté, dans le simple esprit de fraternité humaine, et non pour en faire une propagande dans un étroit esprit confessionnel ou utilitaire.

Vous le voyez, la solution pratique de ce problème terre à terre dépend de votre conception de la vie.

Quant à la dépopulation, songez au péril auquel nous venons d'échapper. En l'espace d'un demi-siècle, la population de l'Allemagne, naguère presqu'égale à la nôtre, est devenue presque double; elle a passé de 40 à 70 millions d'âmes, sans compter les 10 à 12 millions d'Allemands qui sont allés partout à travers le monde créer des foyers d'activité allemande, d'industrie allemande, et que nous avons vus peser si lourdement sur la vie de tant de pays neutres.

En août 1914, sans compter les armées que l'Allemagne opposait à la Russie, nous avions sur notre seul front des effectifs ennemis auxquels nous ne pouvions opposer que 5 hommes contre 8. Que nous ayons vaincu malgré cette effrayante infériorité, cela a pu passer pour un miracle : miracle de volonté d'un peuple libre contre un peuple esclave; mais il ne faut pas s'habituer aux miracles. Si nous avions été écrasés, la liberté du monde disparaissait, car l'Allemagne représentait l'ancien régime de domination d'une race, d'après lequel la race la plus forte a tous les droits et pas de devoirs. Les écrivains allemands l'ont proclamé « les peuples même à demi germains, dit Reimer, n'auront aucun droit de s'allier aux germains pur sang ni d'occuper dans la Germanie élargie, aucune fonction privilégiée ». Toute une école va plus loin, car elle proclame son devoir divin d'annihiler les races slaves et latines, qui sont, affirme-t-elle, des races inférieures et des officiers allemands ont, en vertu de ce devoir, mutilé systématiquement des enfants dans les pays occupés.

D'autres ont systématiquement, développé la tuberculose et l'anémie, chez les prisonniers des camps allemands, afin d'affaiblir la race qu'ils veulent réduire en esclavage. Comprenez-vous l'horreur d'un régime si barbare, et voulez-vous vous y associer en laissant la France de dépeupler?

Encore ici, aimez le beau, vous trouverez le vrai. Ce mal de la dépopulation n'est pas plus que celui de l'alcoolisme un mal nouveau, on le signalait déjà sous Louis XIV et les mots me manquent pour vous en exposer honnêtement les vraies raisons ; à travers l'histoire édulcorée qu'on vous a enseignée, vous pouvez les deviner.

L'esprit moderne a commencé avec Jean-Jacques à vous apprendre à allaiter vos enfants, et rares, sont aujourd'hui les mères qui se soustraient à ce devoir de nature, mais que de progrès encore il vous reste à faire !

C'est vers vous femmes, que nous lançons notre appel d'espoir. Honorez la maternité, flétrissez la stérilité; établissez la règle le respect de la femme, condamnez sévèrement les lâchetés de l'homme envers elle, faites-vous les apôtres des familles nombreuses et considérez un enfant comme plus précieux qu'un joyau de prix. Bannissez cette crainte égoïste de ne pas laisser à chacun d'eux une fortune suffisante; les fortunes se font et se défont rapidement à l'heure actuelle; mettez votre espoir dans le travail ; comme le dit notre bon fabuliste, c'est le fonds qui manque le moins. Regardez autour de vous les familles nombreuses : voyez combien d'hommes utiles en sortent; voyez combien de ratés et d'incapables chez les fils uniques! Ne craignez pas que la terre leur manque, il sera bon demain dans le monde entier d'être Français. Mais là encore, comprenez que ce que le monde aime dans la France, c'est son génie de liberté; ce qui resplendit aux yeux de tous les peuples, c'est la France de la Révolution, la France qui a libéré deux fois le monde, en 1789 et en 1914. Soyez donc de cette France-là et non du petit clan qui la boude ou qui rêve de lui faire renier sa gloire.

Aimez ce qui est beau, ce qui est grand, ce qui est généreux, et dans cet amour réalisez pour jamais sur notre sol la véritable union sacrée.

Alors, une fois de plus, la femme aura sauvé la France.

Paul Clouarec.

ONZIEME ANNEE — N° 411

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.

LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE: PASSY 46-11

ANNONCES
Agence MURATET & Cie
12, Rue d'Hauteville
Tél. : Bergère 43-91

L'Alcool

Vers la Vic[toire]

Les lecteurs de *La Française* trouve[ront] [c]ertainement intéressant une mise [au p]oint de la question actuelle du suffrage [fé]minin et la publication de docum[ents] [d]ont ils n'ont pas eu connaissance.

Chacun se rappelle ou a pu retrou[ver dans] le dernier *Bulletin de l'Union Fr[ança]ise pour le Suffrage des femmes* [que c']est en 1906 que M. Dussaussoy, député [de la] Somme, déposait à la Chambre un r[ap]port tendant à obtenir pour les fem[mes l']*électorat* pour les Conseils municip[aux,] [le]s Conseils d'arrondissement, les Cons[eils gé]néraux. M. Ferdinand Buisson, cha[rgé du] rapport, obtint que la Commission [du Su]ffrage Universel ajoutât à l'électorat [l'éli]gibilité.

Le rapport, déposé le 16 juillet 1909, [ne pu]t pas être discuté avant les élections [de 19]10. Pour que le rapport put être rep[ris pa]r la nouvelle législature, 20 députés [au mo]ins devaient en faire la demande. L['U. F.] S. F., avec un certain nombre de [Soci]étés féministes, s'adressa à tous les [candida]ts et recueillit près de 200 adhésio[ns au] projet Dussaussoy- Buisson (M. D[u]ssoy était décédé) fut donc repris [par la] Chambre le 10 juin 1910.

De 1910 à 1914, malgré tous nos effo[rts, la] question ne fit pas de progrès déci[sifs au] Parlement. M. Ferdinand Buisson [ne fi]t que compléter son premier rapp[ort pa]r un second qui fut déposé le 29 juil[let 19]13. Tout ce qu'on obtint, fut que [la Ch]ambre inscrivit le 3 février 1914 la d[iscu]ssion du rapport à la suite de l'ordre [du jo]ur. Le projet étant repris par la Cha[mbre] le 16 juin 1914 et M. Buisson n'éta[nt pl]us député, le rapporteur désigné fut [M. Ét]ienne Flandin.

La déclaration de guerre interrom[pit] [to]us les projets, et les suffragistes, to[ut en]tières aux œuvres de guerre qu'elles [a]vaient si efficacement à improviser et [or]ganiser remirent à un moment plus pr[opice] toute question du suffrage fémin[in. El]les se doutaient peu à quel point l'a[ctivi]té des femmes et leur travail penda[nt la] guerre allaient faire progresser le[ur ca]use et leur amener des sympathies.

⁂

A mesure que les misères et les désast[res de] la guerre s'accumulaient, il deven[ait ce]pendant évident que la France aurait b[esoi]n des forces et de l'intelligence de to[us ses] enfants pour son relèvement après [la gu]erre, et le devoir s'imposait aux femm[es d'o]ffrir de nouveau leur concours au p[oint de] vue de la réorganisation nécessaire. [Il ne] s'agissait plus de réclamer des dro[its ma]is d'assumer de nouveaux devoirs. [Le Co]mité Central de l'U.F.S.F. fit donc [e]n 1916 une nouvelle démarche aup[rès de] M. Flandin pour le prier de reprend[re son] rapport sur la question du suffra[ge mu]nicipal des femmes.

Nous reçûmes de M. Flandin le meille[ur ac]cueil, et comme en 1914, nous nous m[îmes] à son entière disposition pour le d[ocu]menter. M. Flandin nous promit de d[épos]er son rapport avant la fin de l'ann[ée 191]6.

M. Barrès avait déjà lancé dans l'*Ec[ho de] Paris* son idée patriotique du Suffra[ge des] Morts, et le 9 novembre, M. Roulleau[-Du]gage déposait une proposition de l[oi sur] le vote familial. Il demandait que [le che]f de famille eût le droit de voter po[ur] sa femmes et ses enfants. La femm[e veu]ve aurait le droit de voter pour elle [et ses] enfants ; la femme majeure non m[ariée] voterait.

Nous nous sommes entretenues avec M. [Rou]lleaux-Dugage en lui disant que, si in[té]ressée que soit l'U. F. S. F. à tout proj[et de] loi contenant le principe du Suffrag[e fé]minin, elle ne pourrait accepter son pro[jet,] trouvant inadmissible que la femm[e per]dît ses droits politiques par le mariag[e. M.] Roulleaux-Dugage reconnut, je dois [le dire], la valeur de notre objection. Ce pro[jet] a du reste été repoussé depuis par [la Com]mission du Suffrage Universel qui, e[n ado]ptant la proposition, a pourtant réserv[é la] question du vote féminin.

Il nous avait paru nécessaire, dès le mo[is de] novembre, de chercher à grouper le[s Soci]étés suffragistes en vue d'un effort plu[s con]centré et plus net.

Le 20 novembre, sur l'initiative d[e l'U.] F. S. F., une réunion de différentes so[ciét]és suffragistes eut lieu et l'ordre d[u jour] ci-dessous qui avait reçu l'approba[tion] de notre ami, M. Louis Marin, fut dis[cuté], puis soumis par les déléguées à l'ap[pro]bation de leurs Sociétés. Les sociétés [suf]fragistes qui n'ont pas signé avaient ét[é re]tenues par la modestie de nos préten[tions] actuelles. Elles voulaient demande[r le] suffrage intégral, tandis qu'il nous p[araiss]ait plus sage de s'entendre sur [un pro]gramme minimum, afin de franchir [le pre]mier obstacle, sans pour cela engag[er l'a]venir.

Ordre du Jour

[Le]s représentants des sociétés suffragist[es ci-d]essous désignées, réunis le 30 novemb[re 191]6, 14, rue Pierre-Charron, adoptent à l'[una]nimité l'ordre du jour ci-dessous, en v[ue d'u]nifier le plan de campagne du suffra[ge fé]minin et de lui donner plus de vigueur [et de] cohésion.

[M]aintien du principe de l'égalité complè[te des] droits politiques entre les hommes et l[es fem]mes, à savoir : le droit d'électorat et d'[élig]ibilité.